

-Communiqué-

Pour diffusion immédiate

Le CREGÎM s'inquiète des intentions du Ministre Mulcair concernant l'exportation d'eau potable

Bonaventure, le 12 août 2004. - Le Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a adressé une lettre au Ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Thomas J. Mulcair, afin de lui soumettre son inquiétude au sujet de l'exportation massive de l'eau en vrac.

Suite à la diffusion sur une chaîne radiophonique locale d'une entrevue où le ministre ouvrait la porte à l'exportation massive de l'eau, les administrateurs du CREGÎM sont restés estomaqués face à cette déclaration et désirent comprendre les motivations qui animent ce défenseur de l'environnement.

Afin d'éviter que l'eau source de vie devienne une marchandise à intérêts privés, le CREGÎM espère que monsieur Mulcair saura respecter les conclusions tirées du rapport de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec où l'exportation en vrac de l'eau était catégoriquement rejetée. Rappelons aussi que les orientations de La Politique Nationale de l'eau adoptée par le gouvernement en novembre 2002, appuyée par le Parti Libéral du Québec alors dans l'opposition, écartait également cette possibilité.

Le CREGÎM a joint à son envoi un documentaire de Carole Poliquin (Productions ISCA inc., Montréal, « Le Bien Commun »). « Nous comptons sur notre ministre de l'environnement pour visionner cette cassette qui espérons-le, le touchera comme nous avons été touchés. » souligne Caroline Duchesne, directrice du CREGÎM.